



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Affiché le 13/03/2025

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : PCAET – Plan d'action et gouvernance**Délibération n° 25 03 01**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi quatre mars, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le mercredi vingt-six février deux mille vingt-cinq, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Mesdames Christine Beille-Tourscher, Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Michel Calmet par Madame Christiane Blanc-Ricort, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Monsieur Gérard Saramito par Madame Monique Giraud-Lazzari, Madame Nicole Colombo par Monsieur Armand Gasiglia.

Madame Nadine Ezingear a été nommée secrétaire de séance

Rapporteur : Madame Monique GIRAUD-LAZZARI

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015, et notamment l'article 188 relatif à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu l'article L229-26 du Code de l'Environnement qui porte obligation pour les EPCI à fiscalité propre existant au 1^{er} janvier 2015 et regroupant plus de 20 000 habitants, d'adopter un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui définit les objectifs stratégiques et opérationnels de la collectivité afin d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter,

Vu l'article R229-51 du Code de l'Environnement qui régit les PCAET et notamment le contenu de son plan d'action,

Vu la délibération communautaire n°19 12 09 relative à la déclaration d'intention de PCAET de la CCPP,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 4 mars 2025,

Considérant que l'élaboration d'un plan d'action est obligatoire pour définir les engagements concrets de la Communauté de Communes dans sa démarche de transition énergétique, de lutte contre le changement climatique et de préservation de la qualité de l'air sur le territoire,

Considérant qu'un projet de plan de 105 actions concrètes a été coconstruit en concertation avec les acteurs du territoire de la Communauté de Communes du Pays des Paillons,

Considérant que ce projet s'articule autour de trois axes structurants pour l'avenir du territoire que sont :

- Offrir un cadre de vie sain et vertueux pour le Pays des Paillons,
- Protéger les habitants du territoire contre les effets du changement climatique,
- Associer l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire pour une action collective, durable et efficace,

Considérant que ce projet de plan a été vu et validé par la Commission développement durable du 11 février 2025,

Considérant que ce projet sera proposé aux autorités requises pour avis, puis à la consultation publique réglementaire avant d'être définitivement soumis, après corrections, à l'approbation du Conseil Communautaire,

Considérant que pour mener à bien cette mission, la création d'un groupe réduit d'élus issus de la Commission Développement Durable permettra de piloter l'avancée du Plan Climat de façon souple et efficace,

Considérant que six élus ont manifesté leur intérêt pour intégrer ce Comité de Pilotage, à savoir :

- *Monsieur Cyril Piazza – Président de droit*
- Madame Monique Giraud-Lazzari – Présidente du groupe
- Madame Elodie Loretz
- Madame Michèle Maurel
- Monsieur Michel Corsini
- Monsieur Serge Castan
- Madame Martine Brun

Considérant que ce Comité de Pilotage pourra associer au cas par cas les partenaires institutionnels et acteurs du territoire pour éclairer le Comité par des avis,

Considérant que la Commission Développement Durable sera par ailleurs maintenue informée des travaux de ce Comité de Pilotage.

Madame Monique GIRAUD-LAZZARI, Vice-présidente en charge de la politique communautaire culturelle propose d'approuver le projet de plan d'action du PCAET et de valider la création et la composition du Comité de Pilotage du PCAET.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de sa Vice-présidente,
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** le projet de plan d'action du PCAET.
- **Autorise** le Président à transmettre le projet de plan d'action aux autorités compétentes pour avis.
- **Décide** de créer un Comité de Pilotage du PCAET.

- **Approuve** la désignation des élus suivants en qualité de membres du Comité de Pilotage du PCAET :

- *Monsieur Cyril Piazza – Président de droit,*
- *Madame Monique Giraud-Lazzari – Présidente du groupe,*
- *Madame Elodie Loretz,*
- *Madame Michèle Maurel,*
- *Monsieur Michel Corsini,*
- *Monsieur Serge Castan,*
- *Madame Martine Brun.*

- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 28

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
N. EZINGEARD

LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL CCP

Plan d'Actions AIR ENERGIE CLIMAT

TOTAL: 105 actions dont 31 En Cours / 29 AFP1 / 45 AFP2
 EC: En cours AFP1: A Faire Priorité 2025 AFP2: A Faire ultérieurement

3 AXES STRATEGIQUES	10 ORIENTATIONS GENERALES	32 ACTIONS OPERATIONNELLES	CONTENU		
	1	Lancer et développer la transition énergétique du territoire	1-1 Identifier les potentiels EnR sur le territoire 1-2 Planifier et faciliter le déploiement de projets EnR	1. Accompagner les communes dans la définition de leurs ZA EnR EC 2. Mener une étude pour la valorisation des biodéchets EC 1. Piloter le projet de grappes photovoltaïques avec Personne Morale Organisatrice (PMO) sur CONTES et L'ESCARENE EC 2. Encourager le développement d'un projet de gestion collective de déploiement du solaire photovoltaïque, réunissant les collectivités, les entreprises et les citoyens (voir modèle des Centrales Villageoises) AFP2 3. Etudier la pertinence des réseaux de chaleur collectifs pour les grands projets immobiliers neufs ou rénovation AFP2 4. Favoriser l'émergence de stations bioGNV pour les bus, bennes à ordures ménagères et véhicules lourds AFP2 5. Faciliter l'implantation de sites de production de gaz verts (biogaz et biométhane) AFP2 6. Etudier les filières et débouchés sur le territoire pour l'utilisation du biogaz, du biométhane et de l'hydrogène AFP1	
		2	Organiser le transport pour une mobilité durable	2-1 Accompagner la réduction des besoins de déplacements (travail, services, loisirs, consommation/entreprise) 2-2 Mener une politique active pour des transports en commun efficaces et accessibles à tous 2-3 Définir une stratégie de mobilité verte	1. Inciter les entreprises à établir un Plan de Déplacement Entreprise pour les salariés et un schéma directeur de la logistique pour optimiser le transport des marchandises entre elles AFP2 2. Conforter les projets de pôles de santé et les rendre attractifs EC 3. Développer une agriculture répondant aux besoins alimentaires locaux EC 4. Favoriser l'installation du petit artisanat de proximité AFP2 1. Travailler étroitement avec les services de la Région afin d'améliorer et d'optimiser l'offre transport du territoire, notamment: EC - Améliorer le service de transport à la demande de la Région pour les déplacements des personnes dépendantes - Clarifier et adapter l'offre tarifaire ferroviaire, bus et multimodale - Améliorer les services et le cadencement 2. Engager le dialogue avec la MNCA pour prolonger la ligne de tramway de Drap jusqu'à Contes en lien avec la reconversion du site Lafarge EC 1. Travailler avec les services de la Région Sud afin d'identifier les flux de déplacements et réaliser un schéma Local d'Orientation Mobilité EC 2. Poursuivre la création d'aires de covoiturage EC (Peille, Peillon) 3. Développer l'implantation des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE) EC 4. Réaliser un schéma de mobilité douce (voies cyclables et piétonnes) AFP2 5. Aménager une piste cyclable sécurisée en fond de vallées (de la Pointe de Cantaron (Intermarché) à Drap (via Drap La Condamine), de la Pointe de Cantaron à Contes (via ZI de la Roseyre et du Gheït), de la Pointe à L'Escarène (via la route du Tram à Blausasc) EC (département06, piste Drap-Condamine) 6. Aménager les cheminements piétonniers prioritaires et stratégiques AFP2
	3		Soutenir et accompagner des modes de production et de consommation responsables	3-1 Relancer et conforter une filière forestière de production (bois énergie et bois d'œuvre) 3-2 Développer un tourisme respectueux de l'environnement (écotourisme, tourisme vert, tourisme 4 saisons) 3-3 Accompagner l'organisation d'une économie locale et de proximité vertueuse	1. Dresser un état des lieux de la filière bois AFP2 2. Etablir une stratégie de développement de la filière bois respectueuse de l'environnement AFP2 1. Recenser les hébergements et sites touristiques et étudier les possibilités de labellisation AFP1 2. Informer les touristes sur les bonnes pratiques AFP2 3. Associer les hébergeurs via une charte d'écoresponsabilité AFP2 4. Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel AFP2 5. Convertir la station de ski Peira Cava en site écotouristique 4 saisons EC 1. Recenser les besoins locaux afin de choisir au mieux l'installation des nouvelles entreprises et de favoriser l'économie circulaire, en lien avec les institutionnels et partenaires économiques du territoire AFP1 2. Recenser les locaux professionnels et commerciaux vacants AFP2 3. Faciliter le travail des TPE et PME locales en adhérant au dispositif Small business Act de la CCI AFP1 4. Limiter le remplacement des pas de portes en garages pour maintenir le commerce de proximité (règlement PLU) AFP2 5. Etudier la création d'une épicerie sociale et solidaire en lien avec le CCAS AFP2

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL CCPP

Offrir un cadre de vie sain et vertueux dans le Pays des Paillons	4	Viser l'exemplarité des collectivités locales	3-4 Maintenir et développer une agriculture répondant aux besoins locaux	<ol style="list-style-type: none"> Maintenir et conforter les baux des deux fermes communautaires (maraichage et élevage de volailles) EC Poursuivre l'inventaire des terres cultivables en lien avec la chambre d'agriculture EC Développer les possibilités de jardins partagés avec charte éthique AFP2
			4-1 Intégrer les objectifs du PCAET dans les documents d'urbanisme	<ol style="list-style-type: none"> Informers les élus et services d'urbanisme des communes sur les actions du PCAET AFP1 Créer un groupe de travail intercommunal sur l'intégration des actions du PCAET dans les documents communaux d'urbanisme et sur les outils disponibles à cette fin AFP1
			4-2 Réduire et maîtriser les consommations communales et intercommunales d'énergie	<ol style="list-style-type: none"> Réaliser un audit énergétique des principaux bâtiments communaux et intercommunaux avec plan de travaux chiffrés AFP1 Organiser le suivi énergétique du patrimoine communal et intercommunal afin d'en maîtriser les coûts AFP1 Réaliser un audit de l'éclairage public de chaque commune avec préconisations techniques AFP2 Informers les communes sur les contrats d'énergie verte et l'énergie de production locale AFP2 Encourager les solutions sobres lors du renouvellement des flottes communale et intercommunale de véhicules (GNV, électrique, hybride, kit rétrofit GNV (accompagnement GRDF) AFP1 Sensibiliser et former les services communaux et intercommunaux aux marchés et achats publics durables AFP2
			4-3 Accompagner la végétalisation des espaces communaux et intercommunaux	<ol style="list-style-type: none"> Informers les élus et services urbanismes sur la végétalisation des espaces urbanisés pour lutter contre les îlots de chaleur et sur les outils disponibles à cette fin (documents d'urbanisme, etc.) AFP2 Intégrer la dimension végétale dans les constructions ou rénovations de la CCPP AFP2 Former les services espaces verts au choix d'arbres et de plantes adaptées aux changements climatiques (plus résistantes à la sécheresse et avec une meilleure capacité de stockage du CO2, cf. outil Arboclimat de l'ADEME) AFP2 Informers les habitants sur les bonnes pratiques à mettre en oeuvre pour s'adapter à la sécheresse, favoriser la biodiversité et réduire les îlots de chaleur (respecter les périodes de taille, éviter les tailles drastiques, préférer les fauches tardives, etc.) AFP2
	4-4 Sensibiliser les élus et former les agents aux changements climatiques et aux conséquences sur leurs missions	<ol style="list-style-type: none"> Proposer une formation aux changements climatiques dédiée aux élus et à leurs attributions AFP2 Organiser des sessions de formations aux changements climatiques adaptées à l'évolution des missions des agents AFP1 (faire un plan de formation) Etablir un plan pilote d'actions environnementales dédié au pôle Petite Enfance et Jeunesse de la CCPP (locaux et extérieurs, matériaux intérieurs, produits ménagers, équipements et jouets, alimentation, etc.) AFP1 		
	5	Améliorer la performance énergétique de l'habitat résidentiel	5-1 Lutter contre la vacance des logements	<ol style="list-style-type: none"> Faire l'état des lieux des Biens Vacants et Sans Maître (BVSM) AFP2 Etudier avec les communes l'opportunité d'une taxe sur les logements vacants AFP2 Aider et accompagner les propriétaires à la rénovation de logements vacants AFP2
			5-2 Promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique	<ol style="list-style-type: none"> Etablir une consigne de chauffage pour chaque établissement public avec un rappel annuel aux usagers EC Informers les enfants, les habitants et les entreprises via des outils de communication adaptés AFP1
			5-3 Faciliter la rénovation énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique	<ol style="list-style-type: none"> Mettre en place un guichet unique d'aides à la rénovation énergétique de l'habitat en collaboration avec le Département des Alpes-Maritimes EC Promouvoir le dispositif de guichet unique via les Communes, le CCAS et les syndicats de copropriétés AFP1 Ouvrir le dialogue avec les bailleurs sociaux pour la rénovation de l'habitat collectif : état des lieux et plan d'actions AFP2
			5-4 Favoriser l'implantation de bâtiments économes en énergie et peu dommageables pour l'environnement	<ol style="list-style-type: none"> Former les élus sur les nouvelles formes d'habitat moins consommateur ressources (habitat participatif, bail emphytéotique, écoconstruction, etc.) AFP2 Informers les demandeurs de permis de construire du potentiel EnR sur leur parcelle et des bonnes pratiques environnementales (énergie, eau, biodiversité, matériaux biosourcés, etc.) à leur disposition AFP2
	6	Mener une politique exemplaire de gestion des déchets	6-1 Intensifier le recyclage des biodéchets et des déchets verts	<ol style="list-style-type: none"> Poursuivre la promotion et la distribution des composteurs individuels EC Former les usagers de composteurs à leur utilisation EC Mener une étude sur le recyclage des biodéchets à l'échelle de la CCPP EC Organiser et augmenter le recyclage des déchets verts AFP1
			6-2 Inciter et favoriser l'économie circulaire	<ol style="list-style-type: none"> Maintenir et développer les recycleries du territoire EC Etudier les potentialités d'économie circulaire sur le territoire AFP1 Etudier la création d'un tiers lieux pour favoriser les échanges entre les habitants, encourager l'entraide et développer de nouvelles idées AFP2 Faire de la réhabilitation de la friche industrielle de Contes un modèle d'économie circulaire AFP1

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL CCPP

Protéger les habitants du territoire contre les effets du changement climatique	7	Sécuriser l'approvisionnement en eau	7-1 Inciter aux économies d'eau	<ol style="list-style-type: none"> 1. Informer les habitants sur les outils disponibles pour économiser l'eau à titre individuel AFP2 2. Poser des compteurs d'eau individuels pour suivre les consommations AFP2 3. Mener une réflexion sur la tarification incitative de l'eau potable EC 4. Former les services urbanismes et espaces verts sur les outils disponibles pour économiser l'eau potable et réutiliser l'eau de pluie AFP2 	
			7-2 Optimiser le fonctionnement du réseau d'eau potable	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire un diagnostic des réseaux d'eau potable pour localiser les fuites et les déperditions EC 2. Organiser et optimiser les réseaux de distribution d'eau potable EC 	
			7-3 Sécuriser l'approvisionnement et la qualité de l'eau	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etudier la disponibilité en eau du territoire au regard des évolutions climatiques EC 2. Rechercher et répertorier les nouvelles sources et captages d'approvisionnement AFP1 3. Surveiller et sanctionner les pompages dans les cours d'eau AFP1 4. Favoriser l'agriculture sans intrants chimiques pour protéger la qualité de l'eau AFP1 	
	8	Prévenir les risques naturels et sanitaires	8-1 Organiser la prévention territoriale des risques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rédiger et mettre en place un PICS (Plan Inter Communal de Sauvegarde) EC 2. Réviser, mettre à jour et diffuser les DICRIM des communes (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) AFP2 3. Soutenir et accompagner les associations qui aident les secours AFP2 4. Organiser la gestion des risques avec les habitants, les associations locales et autres acteurs du territoire : informer sur les risques, créer des listes d'alerte, créer des systèmes d'alerte individuelle, etc. AFP2 	
			8-2 Informer et lutter contre les espèces invasives présentant un risque sanitaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Former les services des communes sur les différentes espèces invasives présentes sur le territoire, les risques qui en découlent sur la biodiversité et la santé, et les moyens de prévention AFP2 2. Informer le grand public sur les différentes espèces invasives, les risques liés sur la biodiversité et la santé, et les moyens de prévention AFP2 3. Organiser une veille sanitaire sur les nouvelles espèces invasives ou apparues du fait du changement climatique, et sur les risques induits AFP2 	
			8-3 Limiter l'exposition de la population aux polluants atmosphériques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser une étude d'opportunité pour la création d'une zone à faibles émissions mobilité : ZFE-m AFP2 2. Créer un observatoire de la santé en partenariat avec ATMOSUD et l'ARS pour étudier l'impact du changement climatique et de la pollution atmosphérique sur les enfants et les adultes AFP1 3. Sanctionner le brûlage à l'air libre et mettre à disposition des particuliers des broyeurs collectifs en prévention AFP1 	
			8-4 Informer et communiquer sur la qualité de l'air	<ol style="list-style-type: none"> 1. Publier régulièrement les relevés sur la qualité de l'air du territoire AFP1 2. Proposer des animations de sensibilisation et d'éducation à la qualité de l'air en lien avec AtmoSud AFP1 	
	9	S'orienter vers des villes et des villages agréables et résilients	9-1 Mener une politique foncière active limitant l'artificialisation des sols	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser à l'attention des demandeurs de permis de construire, une fiche de bonnes pratiques visant à limiter l'artificialisation des parcelles et les inciter à des solutions plus perméables que le goudron, le béton ou le carrelage AFP2 2. Surveiller les transactions de terrains à vocation agricole en lien avec la Safer AFP1 	
			9-2 Préserver les paysages et améliorer la biodiversité des espaces naturels, agricoles, forestiers et urbanisés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maintenir et développer une agriculture locale EC 2. Préserver et accompagner la restauration des terrasses agricoles AFP2 3. Lutter contre l'invasion des plantes exotiques invasives (Renouée du Japon, Ailanthé) AFP2 4. Intégrer le sujet de la biodiversité de façon transversale (documents d'urbanisme, activités des services, partenariat avec les entreprises et les acteurs du tourisme, actions en faveur des filières forestière et agricoles) AFP2 	
			9-3 Créer des synergies constructives avec les territoires voisins	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mener une réflexion sur la gestion et le traitement des déchets et biodéchets avec la Principauté de Monaco EC 2. Poursuivre les échanges sur l'extension de la ligne du Tram jusqu'à Contes avec la MNCA EC 3. Poursuivre les études transport sur le territoire avec la Région Sud EC 4. Mener conjointement avec la CARF une politique de suivi, de maintien et d'intensification de la ligne de train Nice-Breil auprès de la Région Sud EC 5. Poursuivre et améliorer le partenariat sur la rénovation de l'habitat avec le département des Alpes-Maritimes EC 	
	Associer l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire pour une action collective, durable et efficace	10	Informier, sensibiliser et associer les acteurs du territoire	10-1 Déployer une stratégie de communication engageante sur le PCAET (élus, services, habitants, entreprises)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place un plan de communication PCAET adapté aux différents publics du territoire (enfants, habitants, élus, agents, entreprises) AFP1 2. Développer des outils de communication adaptés: page internet, panneaux d'affichage, formations, animations, etc. AFP1 3. Pérenniser l'organisation de la semaine européenne du Développement Durable EC
				10-2 Adapter les outils de communication pour les touristes et visiteurs du territoire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer des outils de communication pour informer les touristes sur les écogestes à adopter sur le territoire AFP2 2. Mettre à disposition des hébergeurs un plan d'accès aux espaces de tri des déchets à proximité des biens loués AFP1
10-3 Construire des partenariats durables et vertueux avec les acteurs économiques du territoire				<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les besoins des professionnels du territoire pour limiter leur impact environnemental - en lien avec CMA et CCI AFP2 (+ Site Lafarge) 2. Accompagner la formation des professionnels du territoire par secteurs prioritaires (EX. label RGE pour les professionnels du bâtiment) - en lien avec CMA et CCI AFP2 3. Accompagner les professionnels dans la recherche des solutions techniques et financières - en lien avec CCI et CMA AFP2 4. Etablir une charte des partenaires du PCAET de la CCPP et inviter la CCI et les acteurs économiques du territoire à la signer AFP2 	

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL CCPP

Plan d'Actions QUALITE DE L'AIR

Préserver la qualité de l'air	1	Assurer une mobilité propre pour tous	1-1 Accompagner la réduction des besoins de déplacements (travail, services, loisirs, consommation/entreprise) => 2-1 du PCAET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Inciter les entreprises à établir un Plan de Déplacement Entreprise pour les salariés et un schéma directeur de la logistique pour optimiser le transport des marchandises entre elles. 2. Conforter les projets de pôles de santé et les rendre attractifs. 3. Développer une agriculture répondant aux besoins alimentaires locaux 4. Favoriser l'installation du petit artisanat de proximité
			1-2 Mener une politique active pour des transports en commun efficaces et accessibles à tous => 2-2 du PCAET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Travailler étroitement avec les services de la Région afin d'améliorer et d'optimiser l'offre transport du territoire, notamment: <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le service de transport à la demande de la Région pour les déplacements des personnes dépendantes - Clarifier et adapter l'offre tarifaire ferroviaire, bus et multimodale - Améliorer les services et le cadencement 2. Engager le dialogue avec la MNCA pour prolonger la ligne de tramway de Drap jusqu'à Contes en lien avec la reconversion du site Lafarge.
			1-3 Définir une stratégie de mobilité verte => 2-3 du PCAET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Travailler avec les services de la Région Sud afin d'identifier les flux de déplacements et réaliser un schéma Local d'Orientation Mobilité 2. Poursuivre la création d'aires de covoiturage 3. Développer l'implantation des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE). 4. Réaliser un schéma de mobilité douce (voies cyclables et piétonnes) 5. Aménager une piste cyclable sécurisée en fond de vallées (de la Pointe de Cantaron (Intermarché) à Drap (via Drap La Condamine), de la Pointe de Cantaron à Contes (via ZI de la Roseyre et du Gheit), de la Pointe à L'Escarène (via la route du Tram à Blausasc). 6. Aménager les cheminements piétonniers prioritaires et stratégiques
	2	Des collectivités et des entreprises vertueuses	2-1 Réduire et maîtriser les consommations communales et intercommunales d'énergie => 4-2 du PCAET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un audit énergétique des principaux bâtiments communaux et intercommunaux avec plan de travaux chiffrés 2. Organiser le suivi énergétique du patrimoine communal et intercommunal afin d'en maîtriser les coûts 3. Réaliser un audit de l'éclairage public de chaque commune avec préconisations techniques 4. Informer les communes sur les contrats d'énergie verte 5. Encourager les solutions sobres lors du renouvellement des flottes communale et intercommunale de véhicules (GNV, électrique, hybride, kit rétrofit GNV (accompagnement GRDF) 6. Sensibiliser et former les services communaux et intercommunaux aux marchés et achats publics durables
			2-2 Planifier et faciliter le déploiement de projets EnR => 1-2 du PCAET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Piloter le projet de grappes photovoltaïques avec Personne Morale Organisatrice (PMO) sur CONTES et L'ESCARÈNE. 2. Encourager le développement d'un projet de gestion collective de déploiement du solaire photovoltaïque, réunissant les collectivités, les entreprises et les citoyens (voir modèle des Centrales Villageoises) 3. Etudier la pertinence d'un système de production de chaleur hybride pour les grands projets immobiliers neufs ou rénovation 4. Favoriser l'émergence de stations bioGNV pour les bus, bennes à ordures ménagères et véhicules lourds 5. Faciliter l'implantation de sites de production de gaz verts (biogaz et biométhane) 6. Etudier les débouchés sur le territoire pour l'utilisation du biogaz ou biométhane
			2-3 Faciliter la rénovation énergétique de l'habitat => 5-3 du PCAET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place un guichet unique d'aides à la rénovation énergétique de l'habitat en collaboration avec le Département des Alpes-Maritimes 2. Promouvoir le dispositif de guichet unique via les Communes, le CCAS et les syndicats de copropriétés 3. Ouvrir le dialogue avec les bailleurs sociaux pour la rénovation de l'habitat collectif : état des lieux et plan d'actions
			2-4 Intensifier le recyclage des biodéchets et des déchets verts => 6-1 du PCAET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre la promotion et la distribution des composteurs individuels 2. Former les usagers de composteurs à leur utilisation 3. Mener une étude sur le recyclage des biodéchets à l'échelle de la CCPP 4. Organiser et augmenter le recyclage des déchets verts
			2-5 Accompagner l'organisation d'une économie locale et de proximité vertueuse => 3-3 du PCAET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recenser les besoins locaux afin de choisir au mieux l'installation des nouvelles entreprises et de favoriser l'économie circulaire - en lien avec la CCI 2. Recenser les locaux professionnels et commerciaux vacants 3. Faciliter le travail des TPE et PME locales en adhérant au dispositif Small business Act de la CCI 4. Limiter le remplacement des pas de portes en garages pour maintenir le commerce de proximité (règlement PLU) 5. Etudier la création d'une épicerie sociale et solidaire en lien avec le CCAS
	3	Des citoyens informés et impliqués	3-1 Prévenir l'exposition de la population aux polluants atmosphériques => 8-3 du PCAET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Publier régulièrement les relevés sur la qualité de l'air du territoire 2. Proposer des animations de sensibilisation et d'éducation à la qualité de l'air en lien avec AtmoSud 3. Sanctionner le brûlage à l'air libre et mettre à disposition des particuliers des broyeurs collectifs en prévention
			3-2 Informer et communiquer sur la qualité de l'air auprès des habitants => 8-4 du PCAET	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser une étude d'opportunité pour la création d'une zone à faibles émissions mobilité : ZFE-m 2. Créer un observatoire de la santé en partenariat avec ATMOSUD et l'ARS pour étudier l'impact du changement climatique et de la pollution atmosphérique sur les enfants et les adultes